

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, le 3 février 2026

# CIRCULATION DU VIRUS DE LA ROUGEOLE À VAL THORENS

**Le virus de la rougeole circule actuellement à Val Thorens. L'ARS recommande aux habitants, saisonniers et touristes fréquentant la station de vérifier leur statut vaccinal et, en cas de symptômes évocateurs, de respecter les gestes barrières et de consulter un médecin.**

## Contexte

Depuis le 12 janvier, plusieurs cas de rougeole ont été signalés à l'ARS :

- Un premier cas, identifié le 12 janvier, a dû être hospitalisé pendant quelques jours.
- Un 2<sup>e</sup> cas, confirmé le 16 janvier, n'a pas été hospitalisé.
- Un 3<sup>e</sup> cas a été confirmé le 31 janvier ; il n'a pas non plus fait l'objet d'une hospitalisation.

Tous les cas recensés à ce jour sont des **jeunes adultes qui ont séjourné à Val Thorens** lors de leur période de contagiosité. L'existence de ces cas indique que **le virus de la rougeole circule activement dans le secteur**.

Des actions de communication et de sensibilisation des professionnels de santé ont d'ores et déjà été menées afin de limiter la propagation du virus et prendre en charge les personnes susceptibles d'être contaminées.

## Rougeole : symptômes et conséquences sur la santé

La rougeole est due à un virus qui se transmet par **voie respiratoire** (toux, éternuement) ou par **contacts directs** (embrassades, poignées de main).

**Elle est très contagieuse : en l'absence de mesures de prévention, un malade peut contaminer jusqu'à 20 personnes.**

**Des complications (respiratoires ou neurologiques) peuvent survenir à tout âge**, mais sont plus fréquentes chez les personnes vulnérables :

- Femmes enceintes n'ayant pas eu la rougeole ou non protégées par la vaccination,
- Enfants de moins d'un an : ils ne sont pas encore protégés par la vaccination,
- Personnes immunodéprimées de façon temporaire ou permanente, en raison de certaines maladies ou de certains traitements.

## Recommandations à la population

Face à cette situation, l'ARS recommande aux personnes fréquentant la station de Val Thorens de :

- Surveiller l'apparition de symptômes
- Vérifier leur statut vaccinal
- Porter un masque et consulter un médecin en cas de symptômes évocateurs.

### Contact presse

Direction des relations publiques et de la communication  
Service presse : 04 27 86 55 55  
ars-ara-presse@ars.sante.fr

ARS Auvergne-Rhône-Alpes  
241 rue Garibaldi  
CS 93 383  
Lyon cedex 03

Pour les personnes amenées à se rendre dans la station au cours des prochaines semaines, il leur est conseillé de vérifier leur statut vaccinal, la vaccination étant le seul moyen de lutter efficacement contre la transmission du virus.

### Surveiller l'apparition de symptômes

Les symptômes apparaissent habituellement 10 à 14 jours après l'exposition au virus : **forte fièvre** (jusqu'à 39-40°C), **toux, écoulement du nez, yeux rouges et larmoyants, fatigue générale**.

Une **éruption cutanée** avec de petites taches très rouges apparait quelques jours après les premiers symptômes, d'abord au niveau du visage (oreilles, front, joues) puis progressivement sur tout le corps. Elle dure environ une semaine.

En cas de symptômes, il est recommandé :

- **De prendre rendez-vous auprès d'un médecin**, en lui indiquant lors de l'appel la présence de symptômes ressemblant à ceux provoqués par la rougeole.
- **De respecter les gestes barrières** : le port du masque est notamment indispensable pour éviter toute transmission du virus.

*En savoir plus sur [les symptômes et les recommandations](#) pour lutter contre la rougeole*

### Vérifier le statut de vaccination

**Les personnes fréquentant la station de Val Thorens ou envisageant de le faire dans les prochaines semaines sont invitées à vérifier leur statut vaccinal au regard de la rougeole.**

- Le schéma vaccinal Rougeole-Oreillon-Rubéole (ROR) nécessite 2 doses de vaccin.
- Cette vaccination est obligatoire pour les enfants nés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (1<sup>re</sup> injection à 12 mois et 2<sup>e</sup> injection à 16-18 mois). Elle est recommandée pour toutes les autres personnes.

Si leur vaccination n'est pas à jour ou incertaine, les personnes peuvent contacter un professionnel de santé (médecin, pharmacien, infirmier libéral ou sage - femme) pour mise à jour de la vaccination.

Deux structures sont accessibles à Val Thorens pour se faire vacciner :

- **Le centre médical de Val Thorens peut être contacté tous les jours à partir de 11 h**
- **La pharmacie « les 3 Vallées », uniquement pour les personnes de plus de 11 ans non immunodéprimées**

Consulter le site de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes :

- Pour obtenir [la liste des vaccins disponibles](#) contre la rougeole
- Pour obtenir des informations [complètes et détaillées](#)